

SÉANCE SPÉCIALE DU 18 décembre 2019
--

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 18 décembre 2019 à 21 h à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
District No 2 - Madame Anabel Vachon
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
District No 5 - Monsieur Marco Bernard
District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 21 h 07 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation d'un projet au programme PAFIRS
4. Projet PISCINE - Mandat architecte- réalisation des plans et devis
5. Indexation salaires Service incendie
6. Refinancement temporaire 2016-192
7. Renouvellement assurances collectives
8. Loisirs et culture
9. Prochaine séance
10. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3. Présentation d'un projet au programme PAFIRS

Attendu que la Municipalité d'East Broughton désire réaliser l'installation d'une piscine municipale;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité d'East Broughton autorise la présentation du projet de piscine au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'East Broughton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Municipalité d'East Broughton désigne la directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

19-12-7524

ADOPTÉ

4. Projet PISCINE - Mandat architecte-réalisation des plans et devis

Attendu l'obligation pour la Municipalité d'East Broughton de recourir aux services d'un architecte dans le cadre du programme PAFIRS;

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à envoyer des demandes de soumission pour la réalisation des plans et devis pour la piscine.

19-12-7525

ADOPTÉ

5. Indexation salaires Service incendie

Attendu les budgets annuels adoptés pour le service incendie;

Attendu que lors de l'adoption des prévisions budgétaires, il était prévu que le salaire du chef serait indexé de 2 % annuellement pour 2018 et 2019;

Attendu que ce dernier n'avait pas reçu l'indexation prévue;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'indexation de 2 % du salaire du directeur incendie pour 2018 et 2019. De plus,

il est également autorisé d'indexer tous les salaires du service incendie de 2% pour 2020.

19-12-7526 **ADOPTÉ**

6. Refinancement temporaire 2016-192

Il est proposé par madame Émilie Roberge d'autoriser le refinancement temporaire du règlement 2016-192 jusqu'au financement permanent prévu pour mars 2020. Le maire François Baril et la Directrice générale Manon Vachon sont autorisés à signer tous les documents à cet effet.

19-12-7527 **ADOPTÉ**

7. Renouvellement assurances collectives

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice générale à signer le renouvellement de la police d'assurances collectives, laquelle prévoit une hausse de 3.20 % soit de 52 267,55 \$ à 53 941 \$ pour la prime annuelle. Le renouvellement se fait avec la Croix Bleue et est effectif dès le 1^{er} janvier 2020.

19-12-7528 **ADOPTÉ**

8. Loisirs et culture

8.1 Location zamboni

Attendu le bris survenu sur la zamboni, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de location avec l'entreprise Robert Boileau inc.

19-12-7529 **ADOPTÉ**

8.3 Adoption d'un règlement pour financer les surplus de coûts dans le projet du remplacement du système de réfrigération

ATTENDU l'avis de motion donné le 18 novembre 2019;

ATTENDU les dépassements de coûts dans le projet ci-haut mentionné;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu que la Municipalité soit autorisée à emprunter un montant afin de couvrir l'excédent des coûts autorisés par le règlement d'emprunt relié au remplacement du système de réfrigération.

19-12-7530 **ADOPTÉ**

9. Résolution - Mandat démolition dossier 692, 10^e Avenue Sud

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les procédures en vue de faire exécuter le jugement rendu par la Cour dans le dossier du 692, 10^e Avenue Sud.

19-12-7531

ADOPTÉ

10. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 13 janvier à 19 h 30.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 15.

19-12-7532

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et
secr. trésorière